



# ***B-solutions 2.0: Résoudre les obstacles transfrontaliers***

Atelier en ligne — 7 février 2023



## ***B-solutions 2.0 - appel à propositions***

### **> Quels types d'obstacles peuvent être résolus grâce à *b-solutions*?**

Les obstacles juridiques et administratifs qui se posent lorsque:

- il existe des législations différentes et incompatibles des deux côtés de la frontière;
- il y a des incohérences et des chevauchements entre les procédures administratives;
- la loi européenne, nationale ou régionale applicable ne tient pas compte de la spécificité des interactions transfrontalières.

## ***B-solutions 2.0 - appel à propositions***

Informations requises:

- Informations générales sur le candidat
- Titre de votre cas
- Description d'un obstacle réel et documenté
- Explication du bénéfice potentiel pour la coopération transfrontalière si l'obstacle était résolu
- Description du mandat du candidat ou du partenaire pour concevoir les solutions
- Explication du potentiel de répliquabilité de l'action
- Définition de la frontière spécifique

> Partagez les obstacles auxquels vous faites face dans votre région!

## ***B-solutions 2.0 - appel à propositions***

### Critère 1: description de l'obstacle

- Quel est le contexte général dans lequel l'obstacle se pose?
- Selon vous, quelles dispositions juridiques ou administratives sont à l'origine de l'obstacle?
- Comment la coopération avec votre(s) voisin(s) est-elle affectée par l'obstacle?
- Quels types d'actions ou de services sont empêchés ou limités par l'obstacle? (entrave à la mobilité transfrontalière des citoyens et/ou des travailleurs, limite de l'accès aux services de santé aux citoyens résidant de l'autre côté de la frontière, etc.)

> Partagez les obstacles auxquels vous faites face dans votre région!

## ***B-solutions 2.0 - appel à propositions***

### Critère 2: potentiel pour la coopération transfrontalière

- La thème de l'obstacle est-il pertinent pour les interactions transfrontalières dans votre région?
- L'obstacle spécifique entraîne-t-il une réduction percutante de ces interactions?
- Si l'obstacle est résolu, la coopération transfrontalière sera-t-elle renforcée?
- Comment ça? (échanges plus fréquents, plus de volonté de franchir la frontière, développement économique, etc.)

> Partagez les obstacles auxquels vous faites face dans votre région!

## ***B-solutions 2.0 - appel à propositions***

### Critère 3: mandat

- Avez-vous le mandat légal de promouvoir la coopération transfrontalière et d'intervenir sur le thème de l'obstacle?
- Si vous n'avez pas de mandat légal pour promouvoir la coopération transfrontalière et sur le thème de l'obstacle, qui impliqueriez-vous dans la mise en œuvre des solutions?
- Comment pouvez-vous impliquer l'organisme compétent identifié?

> Partagez les obstacles auxquels vous faites face dans votre région!

## ***B-solutions 2.0 - appel à propositions***

### Critère 4: répliquabilité

Où pensez-vous qu'une solution potentielle pourrait être mise en œuvre avec succès? Le long d'autres frontières dans différentes régions de l'UE? Ou dans d'autres frontières de l'UE présentant des caractéristiques très spécifiques? Ou à d'autres frontières des mêmes pays, dans des conditions très spécifiques?

> Partagez les obstacles auxquels vous faites face dans votre région!



# Merci!

<https://www.b-solutionsproject.com/>

[b-solutions@aebr.eu](mailto:b-solutions@aebr.eu)

+49 176 42 090 666